

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2017 DE LA SECTION 6 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

22 au 23 Mai 2017

La section est composée de :

- Sandrine BLAZY, PU, IRISA.
- Agnès BRAUD, MCF, ICUBE.
- Pierre CLAIRAMBAULT, CR CNRS, LIP.
- Hubert COMON-LUNDH (président), PU, LSV.
- Pascal DAYRE, ingénieur de recherche, IRIT.
- Clarisse DHAENENS, PU, CRIStAL.
- Laurence DUCHIEN (membre du bureau), PU, CRIStAL.
- Amélie GHEERBRANT, MCF, IRIF.
- Nathalie GILLES, DR CNRS, IRIT.
- Jean-Marc LARRE, ingénieur d'études, LAAS.
- Dominique LAVENIER, DR CNRS, IRISA.
- Leo LIBERTI, DR CNRS, LIX.
- Philippe OWEZARSKI (membre du bureau), DR CNRS, LAAS.
- Simon PERDRIX (secrétaire scientifique), CR CNRS, LORIA.
- Céline SCORNAVACCA, CR CNRS, ISEM.
- Sylvain SENE, PU, LIF.
- Pierre SENELLART (membre du bureau), PU, DI ENS.
- Pierre SENS, PU, LIP6.
- Gilles VILLARD, DR CNRS, LIP.
- Igor WALUKIEWICZ, DR CNRS, LaBRI.
- Laurent WEINHARD, ingénieur de recherche, LORIA.

Des membres (directeur, DAS ou chargés de mission) de l'INS2I ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Jamal Atif, Michel Bidoit, Jean Mairesse et Adeline Nazarenko.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- avis sur les renouvellements de GdR ou d'unités,
- avis sur les demandes de créations ou associations d'unités, groupements de recherche (GdR), et fédérations de recherche,
- évaluations des chercheurs, suivis post-évaluations, éméritats, demandes d'évaluation par la section,
- avis sur les reconstitutions de carrières des chercheurs récemment recrutés,
- expertises diverses sur les unités et GdR (changements de direction, création d'équipes...)

La section transmet ses rapports aux instituts compétents et n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis les sujets relatifs aux concours. La section produit un "rapport de section" pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel. Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire. D'autre part, le site de la section est disponible à l'adresse : <http://cn6.fr>

La session de printemps 2017 de la section 6 du comité national débute le 22 mai à 10h.

1 Discussion avec la direction de l'INS2I

Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, a échangé avec la section sur les sujets suivants.

Retour sur le concours 2017. Dans le cadre de sa politique scientifique, l'INS2I souhaite renforcer ses activités sur des sujets qu'il estime importants aujourd'hui comme les sciences du logiciel, les sciences des données et certaines parties de l'intelligence artificielle. L'institut a donc la volonté de recruter sur ces thématiques pour une meilleure représentation des sujets au CNRS, et a, en conséquence, mis en place des colorations lors du concours 2017. Cet effort sera poursuivi dans les prochaines campagnes.

Accueil en délégation. Le processus d'évaluation des demandes d'accueil en délégation s'est déroulé en 3 étapes : suite à l'évaluation des demandes de délégation par la section, il y a eu des réunions de concertations entre sections et enfin un arbitrage du CNRS. La priorité a été accordée aux sites ayant une politique scientifique claire. Les résultats pour la section 6 ont été bons, avec un taux de succès de 66%.

Question de Leo Liberti : Comment améliorer la communication sur les critères scientifiques pour les accueils en délégation ?

Michel Bidoit : Les critères sont communiqués chaque année en réunion des DU. Ils ont peu changé ces 4 dernières années. La préparation d'ERC a été ajoutée. Une autre nouveauté est un affichage plus clair d'une politique en faveur des jeunes femmes, il faut en particulier prendre en compte de façon plus explicite la situation des jeunes mères. Enfin l'institut estime que le soutien à la préparation d'HDR n'est plus un objectif prioritaire de l'accueil en délégation CNRS, ce soutien relevant prioritairement des sites.

Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS). Le budget des PEPS est annuel. Le CNRS essaie d'allouer le budget le plus vite possible (l'argent arrive en général autour du 1er avril), il faut le dépenser avant fin décembre, car il se perd à la fin de l'année calendaire. Les PEPS de l'année $n - 1$ donnent souvent lieu à des renouvellements à l'année n . Les renouvellements donnent lieu à de nouveaux budgets.

France intelligence artificielle. Le gouvernement précédent avait décidé de lancer un programme "France intelligence artificielle". Nos collègues ont beaucoup participé au groupe de réflexion et à la rédaction des rapports, tâche facilitée par la création du pré-GDR IA. A l'heure actuelle aucun budget n'a été alloué à ce programme.

Idex. Les dernières conclusions ont été rendues en février. Trois idex sont confirmés : Bordeaux, Marseille, Strasbourg. Sorbonne Université (conditionné à la fusion Paris 4 et Paris 6) devrait aboutir. D'autres dossiers ont été retenus avec des durées probatoires très faibles. Enfin, seule la proposition d'idex à Rennes n'a pas été retenue.

Écoles Universitaires de Recherche (EUR). Le CGI a lancé un appel pour les Ecoles Universitaires de Recherche ("Graduate School"). L'institut alerte sur les effets potentiellement nuisibles de ce concept qui pourrait paraître séduisant. L'institut considère qu'il est important que les unités qui participent aux projets d'EUR prennent en compte la nécessité de renforcer, sur chaque site considéré, la position des sciences de l'information sur ce site. En conséquence, il est important de veiller à ce que le ou les projets d'EUR soient cohérents avec la structuration des unités INS2I sur le site considéré. Dans plusieurs cas, la tentation de profiter de l'effet d'aubaine du renouvellement de Labex existants via un projet d'EUR a conduit à des propositions qui vont à l'encontre de cette recommandation. Une grande vigilance est donc nécessaire pour le 2ème appel EUR à venir.

Evaluation scientifique du CNRS. Le comité de visite du CNRS s'est déroulé fin juillet dernier. Le rapport, publié à l'automne, est globalement très élogieux sur la place et le rôle du CNRS. Le comité recommande que le CNRS poursuive et renforce son soutien aux sciences de l'information. Une seconde recommandation est de développer plus d'interactions avec l'INSERM, détenteur d'immenses bases de données médicales.

Le comité a également fait deux recommandations génériques (i) pour lutter contre un certain immobilisme (reproduction de communautés, mobilités thématique et géographique insuffisantes); (ii) en faveur des jeunes chercheurs, en élargissant les programmes ATIP-Avenir. En conséquence, le CNRS a lancé Momentum, une action inter-disciplinaire sur des thématiques ciblées, destinée aux jeunes chercheur(se)s.

Fusion CR1/CR2. La fusion des deux classes des corps de chargés de recherche (CR2 et CR1) et la création de la hors-classe des CR, vont être mises en place très rapidement.

Les critères sur le concours CR ne sont pas encore clairs. Il y aura un seul concours, et l'objectif sera de recruter au moins 80% de "jeunes" chercheurs. Il faudra veiller à éviter une dérive de l'âge de recrutement.

Point sur l'affiliation. La communication sur l'affiliation est parfois problématique : l'affiliation de certains chercheurs CNRS ou membres d'unités liées au CNRS est trop souvent incomplète ou erronée sur les publications ou autres (présentation, participation à des comités de programme, ...). Pour rappel, les règles sont :

- Règle de base : toute publication d'un membre d'une unité liée au CNRS (chercheur CNRS ou non) doit faire figurer le CNRS et le nom de l'UMR. Les règles détaillées sont mises au point sur chaque site. Le non respect de cette règle est une faute, et l'institut encourage la section à vérifier systématiquement que les chercheurs suivent cette règle lors des évaluations.
- Il faut également que l'affiliation CNRS apparaisse à toutes les occasions où un personnel CNRS figure dans un comité de programme, ou comité en général, séminaire etc.

2 Évaluations unités et structures

Association / Renouvellement d'association au CNRS. La section examine 9 demandes de renouvellement d'association de laboratoires au CNRS et donne les avis suivants :

- Très favorable : HEUDIASYC (UMR7253), I2M (UMR7373), I3S (UMR7271), ICD (UMR6281), Icube (UMR7357), LORIA (UMR7503), XLIM (UMR7252)
- Pas d'avis : IJL (UMR7198), IS2M (UMR7361).

La section examine également une demande de renouvellement d'Equipe de Recherche Labellisée (ERL) et donne un avis très favorable à la reconduction de l'association au CNRS de l'ERL6305 (équipe ROOT du laboratoire d'informatique de Tours (LI)) et au renouvellement de Vincent T'KINDT en qualité de directeur.

La section examine 4 demandes d'association au CNRS. La section donne un avis très favorable à la demande d'association du laboratoire LIS, issu de la fusion du LIF et du LSIS. La section aurait aimé envoyer un message d'encouragement en donnant un avis favorable aux demandes d'association du Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours (LIFAT) et du Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO), cependant dans le contexte actuel de politique du CNRS concernant l'association de nouvelles unités, la section donne un avis Réservé à ces deux demandes. La section donne un avis défavorable à la demande d'association du Laboratoire d'Informatique d'Avignon (LIA).

Demandes de changement de direction d'unité. La section examine 6 demandes de changement de direction d'unité. Elle donne 1 avis favorable et 5 avis très favorables.

- Très favorable. HEUDIASYC (UMR7253), nouveau directeur adjoint Philippe Bonnifait.
- Très favorable. IMT (UMR5219), nouveau directeur Vincent Guedj, nouveaux directeurs adjoints Jean-Marc Bouclet et Bernard Toën.
- Très favorable. LAGA (UMR7539), nouveau directeur Julien Barral.
- Très favorable. LIF (UMR7279), nouveau directeur adjoint Alexis Nsar.
- Favorable. LRI (UMR8623), nouveau directeur adjoint Olivier Chapuis.
- Très favorable. GdR Robotique (GDR3072), nouveau directeur Philippe Fraisse.

Renouvellement de GdR. La section examine deux demandes de renouvellement de GdR. La section donne un avis très favorable au renouvellement du GdR IQFA (GDR3322) dont le rattachement principal est l'INP. La section ne donne pas d'avis sur le renouvellement du GdR ERRATA GDR3369 car elle estime qu'il ne relève pas de la section 6.

Auditions des porteurs de projet de création de GdR. La section examine 1 demande de création de GdR. Elle auditionne Sébastien Konieczny dans le cadre de la création d'un Groupe de Recherche Intelligence Artificielle (GdR IA). Il a présenté le projet ainsi que le bilan du pré-GdR IA. L'audition de 10min a été suivie par une discussion avec la section. La section donne un avis très favorable à la création du GdR IA avec M. Konieczny comme directeur, et un avis très favorable sur le rattachement de ce GdR à la section 6.

Soutien aux fédérations de recherche. La section examine 4 demandes de soutien du CNRS à des Fédérations de recherche. La section donne 2 avis très favorables, un avis réservé et un avis défavorable.

- Avis très favorable à la reconduction du soutien du CNRS à la Fédération Charles Hermite (FR3198) avec pour directeur Pierre Vallois.
- Avis très favorable à la reconduction du soutien du CNRS à la FR SHIC, Systèmes Hétérogènes en Interaction (FR3272).
- Avis défavorable au soutien de la fédération FRIIAM.
- Avis réservé sur la création d'une Fédération de Recherche CaSciModOT.

3 Évaluations chercheurs

Évaluations de chercheurs. La section effectue 23 évaluations de chercheurs à vague. Tous les avis sont favorables sauf un avis différé et un avis réservé. La section effectue 2 évaluations suite à un réexamen et donne deux avis favorables.

Reconstitution de carrière. La section examine 11 demandes de reconstitution de carrière et donne 11 avis favorables.

Eméritat. La section examine 4 demandes d'éméritat (dont 2 renouvellements), et donne 4 avis très favorables.

Demande d'évaluation par la section. La section examine et donne un avis favorable à une demande d'évaluation secondaire permanente par la section 6 du CoNRS.

La session de printemps 2017 de la section 6 du comité national se termine le 23 mai à 18h.